

Commune de LA HAUTE MAISON

Date de dépôt : 16 avril 2024

Demandeur : M. BLANCHET Jean-Claude
Pour : modifier l'aspect extérieur du auvent
en façade coté rue

Adresse terrain : 26 Le Village
à LA HAUTE MAISON (77580)

ARRÊTÉ n° 2024-09
de non opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de LA HAUTE MAISON

La Maire de LA HAUTE MAISON,

Vu la déclaration préalable présentée le 16 avril 2024 par M. BLANCHET Jean-Claude, demeurant 26 Le Village, à LA HAUTE MAISON (77580) et enregistrée par la mairie de LA HAUTE MAISON sous le numéro DP 077.225.24.00005.

Vu l'objet de la déclaration pour :

- Modifier l'aspect extérieur du auvent en façade coté rue (pose de deux fenêtres coulissantes) ;
- Sur un terrain situé 26 Le Village à LA HAUTE MAISON (77580) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12/02/2015 ;

Vu l'affichage en mairie de l'avis de dépôt de la déclaration préalable en date du 16/04/2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable

Fait à LA HAUTE MAISON, le 30 avril 2024

La Maire
Albane ANCELIN



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales